AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

Fiche signalétique de l'exploitation

CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

TOUTES ESPECES

Numéro de cheptel : |_|_|_|_|_|_|_|_|

N° SIRET (facultatif): …… **N° PACAGE (facultatif) :** ……

Nom de l'exploitant ou de la société : ……

Nom des associés en cas de société : ……

……

……

……

Adresse de l'exploitation : ……

code postal …… commune ……

tél …… fax ……

mail ……

DETENTEUR DES ANIMAUX

Nom : ……

Adresse : ……

……

Numéros des autres cheptels éventuellement attribués au détenteur :

|_|_|_|_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|

PROPRIETAIRE(S) DES ANIMAUX *(à ne renseigner que si le détenteur n'est pas le propriétaire)*

Nom : …… **Nom :** ……

Adresse : …… **Adresse :** ……

…… ……

PERSONNE(S) ASSURANT LA TENUE DU REGISTRE D'ELEVAGE

(à ne renseigner que si le détenteur est une personne morale, ou si la tenue du registre est déléguée à un tiers)

Nom et fonction	Période concernée
……	……
……	……
……	……

Documents disponibles pour décrire les lieux de détention des animaux :

☐ plan cadastral ☐ documents de déclaration PAC

☐ documents PMPOA / installations classées ☐ relevé parcellaire MSA

☐ autre document (plan de masse, relevé GPS, etc.) : ……

Le document retenu doit illustrer ou recenser les bâtiments d'élevage et les parcelles dans lesquels les animaux séjournent régulièrement. Un croquis manuel peut suffire (voir page suivante).

PLAN DE L'EXPLOITATION

A défaut d'autres documents, dessiner dans le cadre ci-dessous un plan schématique de l'exploitation en indiquant les corps de bâtiments et les parcelles où séjournent habituellement les animaux (indiquer le nord).